



Ai-je droit aux tickets restaurant?

Par **syliviex**, le **29/03/2008** à **11:02**

Je travaille dans un cabinet radiologique ou dans une clinique qui se trouve à 5 KM et celà en fonction des besoins de l'entreprise. Je me déplace en bus.
Dans la clinique ,il est possible de déjeuner au restaurant d'entreprise.
Dans le cabinet radiologique nous n'avons pas cet avantage et certains jours nous ne disposons que d'une heure pour déjeuner.
Doivent ils nous donner des tickets de restaurant sachant que nous n'avons pas le temps de nous rendre à la clinique pour déjeuner ?

Par **citoyenalpha**, le **29/03/2008** à **15:46**

Bonjour
Le droit aux tickets restaurants n'est pas garanti par la loi.
il convient de vous référer à votre convention collective et/ou aux avantages accordés par votre employeur.
Restant à votre disposition